VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN. — VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lionel M. Ricau.

VENTE EN PARTAGE.

OFFRE DE PROPRIETES FONCIERES DE VALEUR DANS LE PREMIER DISTRICT

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E—No 96,808—Ferdinand Goldsmith et als vs Mme Veuve Marie Smith et als

LA COMMERCIAL COTTON PRESS connue comme "YARD No 1", lot entier, rues St-Thomas, Chippewa, Market et Richard, en incluant Machines, Chaudières, Machines, Outils et Presses.

Aussi —"YARD No 2", vis-à-vis, comprenant 30 terrains avec bâtisses et améliorations dans l'ilet des rues Religieuse, Orange, St-Thomas et Richard. Spendide site pour manufacture, avec privilège de voie de garage sur la rue Richard.

A l'Encan, MARDI, le 16 Janvier 1912, à Midi,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 311 RUE BARONNE.

En vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 27 juin 1911 et signé en Cour ouverte le 3 juillet 1911 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Ferdinand Goldsmith et als vs Mme Veuve Marie Smith et al, dossier No 95,808, et à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique MARDI le 16 janvier 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain ilet de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, machines, chaudières, outils, appareils et compresseurs, y appartenant et toutes les dépendances qui y appartiennent, connus comme la Commercial Cotton Press, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas (autrefois St Jean Baptiste), Chippewa (autrefois Pacanier), Market et Richard, et mesurant plus ou moins trois cent quatre-vingt-trois pieds cinq pouces de face à la rue Richard, trois cent vingt pieds de face à la rue Chippewa, trois cent quatre-vingt-trois pieds six pouces de face à la rue Market et trois cent dix neuf pieds dix pouces de face à la rue St-Thomas. Les améliorations consistent en une usine en briques couvrant l'ilet entier et connue comme la Commercial Cotton Press.

Deuxième—Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, connue comme la Commercial Yard Numéro Deux, située dans le même Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro Quatre vingt-deux borné par les rues Religieuse, Orange, St-Thomas et Richard, laquelle portion de propriété est bornée de trente lots, désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, AA, BB, CC et DD, sur un devis et certificat d'arpentage, daté du 25 mars 1896, signé par Frank H. Waldo, ingénieur civil et voyer, annexé à un acte passé pardevant Felix J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 1er avril 1896, enregistré dans le livre des transferts 161, folio 364 et près lesquels devis ladite portion de terre commençant à l'encoignure des rues St Thomas et Richard, et mesurant de là trois cent dix neuf pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Richard, de là trois cent vingt pieds, deux pouces de face à la rue Religieuse, de là cent quatre-vingt douze pieds de face à la rue Orange, de là sur une ligne s'étendant vers la rue Richard et parallèle à la rue St Thomas, sur une ligne parallèle à la rue St-Thomas quatre-vingt-seize pieds trois pouces, de là sur une ligne s'étendant à la rue St-Thomas sur une ligne parallèle à la rue Orange cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de face à deux cent vingt-trois pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue St Thomas au point du commencement.

Les améliorations consistent d'une bâtisse en briques, substantielle, connue comme Yard numéro deux, dans l'ilet des rues Religieuse, Orange, St-Thomas et Richard.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en un et deux ans ou en un, deux et trois ans, portant hypothèque de jouissance sur la portion de crédit à venir avec intérêts à six pour cent par an, payable à date de l'adjudication jusqu'au paiement, et garanties par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété à vendre, lettres de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et devant être passé pardevant John C. Davey, Jr., notaire aux frais des acquéreurs qui auront en outre de payer au licenciant en plus du prix d'achat, les frais de tout certificat. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1911 et déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur sur la vente.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.

Dukelspie, Hart & Davey, avocats pour les demandeurs.

Hall, Monroe & Lemann, Fred C. Marx, Richardson & Soulé, John F. Tobin, F. S. Wells et Ivy G. Kittredge, avocat pour les défendeurs.

15 déc—15 17 24 31—jan 7 14 16

The 'Allenburys' Foods

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard, il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les Allenburys Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois — NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois — NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37 Lombard Street, LONDON.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 98 655—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C.

Succession de Christina A. Hutton, Veuve de James H. Breen.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire intitulée Succession de Christina A. Hutton, veuve de James H. Breen, Dossier No 98 655, cet ordre daté et signé du 27 novembre 1911, et adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 11 janvier 1912 à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, la propriété foncière ci-après décrite, d'après l'inventaire:

1. Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes y appartenant dans l'ilet 5.6, borné par les rues Lafayette, Poydras, Galvez et Johnson (vieux numéros de l'ilet 4) connu comme lot 8, formant l'encoignure Lafayette et Galvez et mesurant trente deux pieds sept pouces et cinq lignes (32' 7" 5''') de face à la rue Lafayette sur soixante-huit pieds un pouce et deux lignes (68' 1" 2''') en profondeur et façade à la rue Galvez et soixante-neuf pieds huit pouces et cinq lignes (68' 7" 5''') le séparant du lot No 7. Les améliorations consistent d'un cottage en bois, contenant environ quatre chambres et portant le numéro municipal 2133 rue Lafayette, coin Galvez, une bonne location pour buvette et épicerie.

3. Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes y appartenant numéro dix et vingt (maintenant 14 et 20), dans l'ilet No 519 (vieux numéro 44), borné par les rues Galvez, Johnson, Gravier et Commune. Le lot 10 (maintenant 14) mesurant trente pieds onze pouces (30' 11") de face à la rue Galvez sur cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes (132' 3" 5''') de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 20 (maintenant 26) mesurant trente pieds onze pouces de face à la rue Johnson, sur cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes (132' 3" 5''') de profondeur entre lignes parallèles après un arrentage daté du 2 décembre 1911 par Walter J. Seghers, voyer. Les améliorations sur le lot 14, consistent d'un cottage double, ayant quatre chambres de chaque côté, et portant les Nos municipaux 432-34 rue Sud Galvez. Les améliorations sur le lot No 26 consistant d'un cottage simple à quatre chambres, portant le numéro municipal 435 rue Sud Johnson.

4. Un certain lot de terre, dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro sept dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Poydras, Johnson et Galvez mesurant trente deux pieds sept pouces et trois lignes (32' 7" 3''') de face à la rue Lafayette sur trente deux pieds neuf pouces et cinq lignes (32' 9" 5''') de profondeur sur une profondeur de soixante-neuf pieds onze pouces et cinq lignes (69' 11" 5''') sur la ligne du lot No 8, et soixante-douze pieds dix pouces (71' 10") sur la ligne du lot No 6.

Les améliorations consistent d'un cottage double en bois contenant quatre chambres de chaque côté portant les numéros municipaux 2127-29 avenue Lafayette.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1912, frais de tous certificats et les frais des actes de vente, pardevant Edward Righter notaire. L'acquéreur devant déposer dix pour cent (ne portant pas intérêt et pénalité) du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. Onorato

Encanteur, 310 rue Gravier.

Eugène McGivery, avocat pour l'exécuteur.

10 déc—10 17 24 31—janv 7 11

Jacobs-Gleason, Inc

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux Cottages Simples, Nos 2015 et 2019 rue Royale, Mme Louise Schilling, veuve de Charles Gieber et als, vs Mme Edith Deneve, épouse de Eugène Ravain—No 98,726, Cour Civile de District, JEUDI le 11 janvier 1912, à midi, à la Bourse d'Encan de la N. O., 311 rue Baronne.

En vertu et conformément à un jugement signé par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District Division D, le 8 décembre et adressé à S. L. Jacobs, encanteur, bureau No 303 rue Carondelet, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné par la lettre A, sur un plan dressé par A. De Armas, député voyer de ville, daté du 20 janvier 1882 et annexé à un acte pardevant O. Villeré, notaire, daté du 20 mars 1882, d'après lequel plan ledit lot est dans l'ilet borné par les rues Royale (autrefois Casacalvo), Françaises, Union et Dauphine (autrefois Grande Hommes), et mesurant 20 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Royale, 20 pieds 9 pouces 7 lignes dans le fond sur une profondeur de 128 pieds 6 pouces, portant le No municipal 2015 rue Royale.

2. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District et ilet que le lot ci-dessus décrit désigné par la lettre B, sur un plan par A. De Armas, député voyer de ville, daté du 20 janvier 1882, annexé à un acte pardevant O. Villeré, notaire, daté du 20 mars 1882, d'après lequel ledit lot mesure 22 pieds, 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 128 pieds 6 pouces, portant le numéro municipal 2019 rue Royale, étant la même propriété acquise par Mme Louise Gieber et al, par jugement rendu en la succession de Mme Wilhelmina Flood et de Fred E. Bertonière, consolidés Nos 97,724 et 98,580 de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

Conditions Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1912, payer pour l'acte de vente pardevant Marx M. Boatner, notaire, et déposer 10 pour cent sur adjudication avec

JACOBS-GLEASON INC.

S. L. JACOBS, Encanteur.

303 rue Carondelet.

A. M. Buchmann, avocat pour la demanderesse.

Jos. F. Walton avocat pour la défenderesse.

10 déc—10 17 24 31—jan 7 11

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Maison Double qui Rapporte de Bons Revenus

RUE DUMAINE, ENTRE JOHNSON ET GALVEZ.

Succession de TIMOTHY FOLEY et epouse. - No 96,002.

No 96 002—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur, au No 347 rue Carondelet—Il sera vendu JEUDI le 25 janvier 1912 à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, en vertu d'un jugement à moi adressé par l'Honorable Frederick King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Johnson, Galvez et St Philippe, No 266, ledit lot étant désigné par le No 4 sur un plan dressé par Louis Brainard, la 26 juin et le 16 et mesurant en mesure française quarante trois pieds trois pouces et cent cinq lignes de façade à la rue Dumaine sur dix sept pieds, neuf pouces, et en un, deux et trois ans, portant hypothèque de jouissance sur la portion de crédit à venir avec intérêts à six pour cent par an, payable à date de l'adjudication jusqu'au paiement et garanties par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété à vendre, lettres de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et devant être passé pardevant John C. Davey, Jr., notaire aux frais des acquéreurs qui auront en outre de payer au licenciant en plus du prix d'achat, les frais de tout certificat. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1911 et déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur sur la vente.

LOUIS C. SPEAR, Encanteur.

24 déc—24 31—jan 7 14 21 25

Arthur H. Dicks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE PETER A. STOYE, JR

No 97 443—Paroisse d'Orléans. Etat de la Louisiane. Cour Civile de District—Division D.

COTTAGE SIMPLE

JEUDI, le 25 janvier 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour daté du 22 décembre 1911 dans l'affaire intitulée et numérotée, la propriété ci-dessus décrite à savoir:

Un certain lot de terre et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé et étant dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 1063, borné par les rues Musique, Miro (autrefois Libérale), St Roch (autrefois Washington) et Grant (autrefois Guinot), lequel dit lot est désigné par le No 13 sur un plan de Edgar Pilié daté du 12 mars 1909 et mesurant trente pieds (30') de face à la rue Miro (autrefois Libérale) sur une profondeur de cent vingt pieds (120') quatre pouces (4") entre lignes parallèles. Etant la même propriété qu'a acquise le défunt Peter A. St-Cyr Jr. par acte passé pardevant George A. Dearing, notaire, le 5 novembre 1902, et dument enregistré en le livre des Transferts 185 F folio 740. Les améliorations consistent d'un cottage simple No 2426 rue Miro, contenant trois chambres, toiture en bardeaux, retiré du trottoir sur le devant barrière en piquets.

Conditions—Une moitié (1/2) qui plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un an, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par un billet de l'acquéreur et par lui endossé portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et non partielle, non allégeable et contenant les clauses usuelles de sécurité et cinq pour cent du montant devant être payé en cash le procès-verbal de vente devant être passé pardevant Wm J. Formento, notaire en cette ville aux frais de l'acquéreur et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

ARTHUR H. DICKS, Encanteur.

Bureau 437 rue Carondelet.

24 déc—24 31—jan 7 14 21 25

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Oregon W. Long.

No 98 133—Cour Civile de District Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur. — Bureau, 134 rue Carondelet. JEUDI le 25 janvier 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, daté du 22 décembre 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet vieux numéro cinq borné par les rues Banks, Dorgenois, Recheblave et Palmyre, désigné comme lot No 8, sur un plan de Allen D. Hémécourt, autrefois voyer, daté du 16 juillet 1853 annexé à un acte passé pardevant P. C. Cuvellier, ancien notaire, le 10 octobre 1863, et désigné par le même numéro sur une copie d'un plan dressé par Arthur De Armas, voyer, ledit lot mesurant, en mesure américaine, vingt sept [27'] pieds quatre pouces [4"] de face à la rue Palmyre sur cent huit pieds [108'] de profondeur.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple ayant toiture en ardoises, retiré du trottoir, ayant grillage en fer connu comme No 2526 rue Palmyre, contenant cinq chambres, vestibule, galerie, citerne, hangar etc., loué à $16 par mois.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1911, 10 0/0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Wm. Remondin, notaire aux frais de l'acquéreur.

24 déc—24 31—jan 7 14, 21 25

E. A. ANDRIEU

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU,

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO.

Membre de la New Orleans Stock Exchange. P. O. Boîte 113. Nouvelle Orléans Lne

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nellie Disimone versus Mitchel Lewis.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 50,250—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 30 décembre 1911, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Piano Carlyle Upright, Deux chiffonières, Une toilette et glace, Un ameublement de salon, Deux lavabos, Deux garde-robes, Glace, Berceuses, Chaises droites, et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—A. J. Rossi, avocat de la demanderesse.

20 déc—20 25 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Romain Buisière et Mlle Reine Buisière versus M. et Mme Peter Sampson.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 50 844—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 2 janvier 1912, à 11 heures a m, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Piano droit et Tabouret, deux Tables, 1 Garde-robes, 1 Berceuse Wicker et Chaises sans Toilette et glace, un Lavabo, un Miroir, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour — Geo Salovich, avocat pour les demanderesses.

22 déc—22 29—jan 2

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Ida M. Schulz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 95 434—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par la Hibernia Bank and Trust Company, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Lapeyre, Monroe et Brasseale, Hall, Monroe & Lemann, avocats.

28 déc—28—jan 1 6

Succession de Mme Catherine Hecker, épouse de Christian A. Brummert.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 98,973 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par J. J. Egloff, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—W. F. Brewer avocat.

23 déc—23 27—jan 1

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR KERNAGHAN & CORDILL, A A. [illegible] VENDREDI [illegible] à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement en date du 11 janvier 1910 signé par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 250, borné par les rues Spruce, Fern, Perla et Burdette, lesdits lots sont désignés par les lettres A, B, C, D et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Spruce sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles le long de la lettre A formant l'encoignure des rues Spruce et Fern.

Conditions—Comptant les actes de vente pardevant Jos. La Cour, notaire, aux frais des acquéreurs, à moins de dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Encanteurs.

B. R. Forman, avocat.

3 déc—3 10 17 24 31—jan 4

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dorothea Jace et Joséphine Baptiste vs Abraham Jace.

No 90,579—Cour Civile de District Division B.

VENTE EN PARTAGE.

Au Plus Haut Enchérisseur.

Quatre terrains de Valeur

Rue Spruce, encoignure Fern, borné par les rues Burdette et Panola, chacun 30 120 (rue pavée) deux lots de l'avenue Carrollton.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Encanteur, L. Stern, encanteur — JEUDI le 4 janvier 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement en date du 11 janvier 1910 signé par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 250, borné par les rues Spruce, Fern, Perla et Burdette, lesdits lots sont désignés par les lettres A, B, C, D et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Spruce sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles le long de la lettre A formant l'encoignure des rues Spruce et Fern.

Conditions—Comptant les actes de vente pardevant Jos. La Cour, notaire, aux frais des acquéreurs, à moins de dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Encanteurs.

B. R. Forman, avocat.

3 déc—3 10 17 24 31—jan 4

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Albert L. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 78 760 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par la Hibernia Bank and Trust Company, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Lapeyre, Monroe et Brasseale, Hall, Monroe & Lemann, avocats.

28 déc—28—jan 1 6

Succession de Mme Lizzie Baptiste, épouse de John L. Burrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99 101—Division A — Attendu que Mme Hattie Hunter, épouse de Paul Baptiste a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Lizzie Baptiste, épouse de John L. Burrell, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Edgar M. Cahn, avocat.

28 déc—28—jan 1 6

Succession de Jules A. Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73 818—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par Frank A. Monroe et James McConnell, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Lapeyre, Monroe et Brasseale, Hall, Monroe & Lemann, avocats.

28 déc—28—jan 1 6

Succession de Mme Catherine Hecker, épouse de Christian A. Brummert.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 98,973 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par J. J. Egloff, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—W. F. Brewer avocat.

23 déc—23 27—jan 1

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.